

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 03091

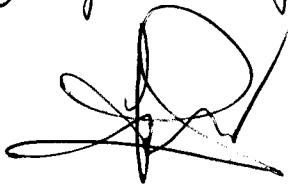
Numéro SIREN : 490 366 341

Nom ou dénomination : CMR GROUP

Ce dépôt a été enregistré le 19/02/2021 sous le numéro de dépôt 2790

COMPTES ANNUELS

Bilan
Compte de résultat
Annexe

Certifié conforme

Stéphan TRICOT

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	
	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement	1 399 674		1 399 674	1 014 446	385 228	37.97
	Frais de développement	1 223 658	667 830	555 829	415 596	140 233	33.74
	Concessions, brevets et droits similaires	6 359 275		6 359 275	6 359 275		
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	1 320 118		120 659	91 769	28 890	31.48
	Constructions	1 240 095	1 040 496	199 599	148 058	51 542	34.81
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence	30 692 573	1 045 255	29 647 318	23 461 452	6 185 866	26.37
	Autres participations	1 289 897		1 289 897	1 358 729	68 832	5.07
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts	350 339		350 339	378 473	28 133	7.43
	Autres immobilisations financières						
	Total II	43 875 629	3 953 040	39 922 590	33 227 797	6 694 793	20.15
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	6 894 594	667 082	6 227 512	5 041 358	1 186 154	23.53
	En-cours de production de biens	454 896		454 896	373 199	81 697	21.89
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis	1 597 203	410 622	1 186 581	1 784 407	597 826	33.50
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	4 504 881	36 907	4 467 973	6 311 373	1 843 400	29.21
	Autres créances	3 324 332		3 324 332	2 597 470	726 863	27.98
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	1 191 091		1 191 091	1 760 351	569 260	32.34
	Charges constatées d'avance (3)	173 286		173 286	196 514	23 227	11.82
	Total III	18 140 283	1 114 611	17 025 671	18 064 671	1 039 000	5.75
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	201 258		201 258		201 258	
	Primes de remboursement des obligations (V)	68 406		68 406	45 105	23 301	51.66
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	62 285 576	5 067 651	57 217 925	51 337 573	5 880 352	11.45

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

1 640 236

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 11 622 862) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	11 622 862 74 368	11 622 862 74 368		
	Réserves Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves	1 162 286	1 162 286		
	Report à nouveau	17 126 833	16 085 092	1 041 741	6.48
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	5 403 604	1 041 741	4 361 863	418.71
	Subventions d'investissement Provisions réglementées	142 744	57 138	85 606	149.82
	Total I	35 532 697	30 043 487	5 489 210	18.27
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		15 000	15 000	100.00
	Total II		15 000	15 000	100.00
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	449 933	456 117	6 184	1.36
	Total III	449 933	456 117	6 184	1.36
DETTES (1)	Dettes financières Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses	4 037 717 259 449 7 806 627	3 058 013 840 784 5 238 135	979 705 581 335 2 568 491	32.04 69.14 49.03
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	4 716 771 780 213	6 298 845 1 436 252	1 582 073 656 039	25.12 45.68
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	52 285	723 368	671 083	92.77
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	3 558 719	3 181 982	376 737	11.84
	Total IV	21 211 781	20 777 379	434 402	2.09
	Ecart de conversion passif (V)	23 514	45 591	22 077	48.42
	TOTAL GÉNÉRAL (I+III+III+IV+V)	57 217 925	51 337 573	5 880 352	11.45

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1 Euros	%
	France	Exportation	Total				
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	0-	313	313	10 688 256		10 687 943	100.00
Production vendue de biens	852 566	14 925 708	15 778 274	17 504 051		1 725 778	9.86
Production vendue de services	251 433	806 666	1 058 099	1 876 841		818 743	43.62
Chiffre d'affaires NET	1 103 998	15 732 687	16 836 685	30 069 149		13 232 463	44.01
Production stockée			380 644	377 334		3 310	0.88
Production immobilisée			385 228	557 374		172 146	30.89
Subventions d'exploitation			28 615	10 838		17 777	164.03
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 165 317	1 060 384		104 933	9.90
Autres produits			1 522 198	1 466 153		56 045	3.82
Total des Produits d'exploitation (I)			19 557 399	32 786 564		13 229 165	40.35
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises				7 863 601		7 863 601	100.00
Variation de stock (marchandises)				1 988 341		1 988 341	100.00
Achats de matières premières et autres approvisionnements			11 050 044	12 912 964		1 862 921	14.43
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			1 453 871	2 073 940		620 069	29.90
Autres achats et charges externes *			4 362 375	5 659 146		1 296 771	22.91
Impôts, taxes et versements assimilés			338 146	384 834		46 688	12.13
Salaires et traitements			3 176 961	3 962 740		785 779	19.83
Charges sociales			1 434 923	1 764 006		329 083	18.66
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			292 212	151 466		140 746	92.92
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			11 220			11 220	
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			1 088 704	740 677		348 027	46.99
Dotations aux provisions			96 479	68 544		27 935	40.75
Autres charges			838 714	1 425 804		587 090	41.18
Total des Charges d'exploitation (II)			21 235 907	34 848 184		13 612 277	39.06
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 678 508	2 061 620		383 112	18.58
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019	Exercice N-1 31/12/2018	Ecart N / N-1 Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	7 286 006	3 991 004	3 295 002	82.56
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	45 105	1 133 095	1 087 989	96.02
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	60 977	15 469	45 507	294.18
Défauts et différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	7 392 088	5 139 568	2 252 520	43.83
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	57 186	180 428	123 242	68.31
Intérêts et charges assimilées (4)	207 967	311 338	103 371	33.20
Défauts et différences négatives de change	186 582	84 660	101 923	120.39
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		579 699	579 699	100.00
Total VI	451 736	1 156 125	704 390	60.93
2. Résultat financier (V-VI)	6 940 352	3 983 443	2 956 910	74.23
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	5 261 844	1 921 823	3 340 022	173.79
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	47 085	49 741	96 826	194.66
Produits exceptionnels sur opérations en capital	328 631	327 459	1 172	0.36
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	101 856	93 834	8 022	8.55
Total VII	477 572	371 552	106 020	28.53
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	405 332	469 187	63 855	13.61
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		900 000	900 000	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	85 606	99 380	13 774	13.86
Total VIII	490 938	1 468 567	977 629	66.57
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	13 366	1 097 015	1 083 649	98.78
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	155 126	216 933	61 807	28.49
Total des produits (I+III+V+VII)	27 427 058	38 297 683	10 870 625	28.38
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	22 023 454	37 255 942	15 232 488	40.89
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	5 403 604	1 041 741	4 361 863	418.71

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Société C.M.R. GROUP

BP85 7 rue John Maynard Keynes
Technopôle Château Gombert
13013 MARSEILLE

ANNEXE DU 01/01/2019 AU 31/12/2019

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 57 217 924.99 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 16 836 685.11 Euros et dégageant un bénéfice de 5 403 604.12 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- En date du 23 janvier 2019, acquisition de 50% des titres de la société COSTRONIC pour 3.5 millions d'euros.
- En date du 20 mai 2019, acquisition de 49% des titres de la société GREENELEC pour 2.2 millions d'euros.
- En date du 19 mars 2019, refinancement de la dette senior pour 1 million d'euros, souscription d'une ligne de crédit pour 1 million d'euros et souscription d'une ligne de financement (crédit de croissance externe) à hauteur de 15.5 millions d'euros.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- le chiffre d'affaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL	1 014 446	385 228
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	7 275 723	307 210
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		1 243 113	77 006
Installations générales agencements aménagements divers		606 277	12 562
Matériel de transport		794	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		544 781	75 848
	TOTAL	2 394 965	165 415
Autres participations		25 865 436	6 185 866
Prêts, autres immobilisations financières		378 473	
	TOTAL	26 243 908	6 185 866
	TOTAL GENERAL	36 929 043	7 043 719

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL		1 399 674	1 399 674
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	0	7 582 933	7 582 933
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			1 320 118	1 320 118
Installations générales agencements aménagements divers			618 839	618 839
Matériel de transport		167	627	627
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			620 629	620 629
	TOTAL	167	2 560 213	2 560 213
Autres participations		68 832	0	31 982 469
Prêts, autres immobilisations financières		28 133	0	350 339
	TOTAL	96 965	1	32 332 809
	TOTAL GENERAL	96 965	167	43 875 629
				43 875 629

Les règlements comptables du CRC 2004-06 et 2002-10 en matière de comptabilisation des actifs et des amortissements ont été pris en considération.

Toutefois, compte tenu du caractère non significatif aucun retraitement n'a été opéré sur ces points. De même, les valeurs résiduelles théoriques n'ont pas été revalorisées.

Le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015 modifiant le règlement n°2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables relatif au Plan Comptable Général prévoit de nouvelles dispositions quant au traitement du mali technique de fusion pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016.

Nous rappelons que le mali de fusion - suite à la TUP réalisée au cours de l'exercice clos le 31/12/2016 - s'élevait à 15 876 k€.

Il avait été affecté aux actifs sous-jacents sur lesquels existaient des plus-values latentes, soit de la manière suivante :

- Fonds de commerce : 1 189 k€
- Titres de participation : 14 687 k€

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	500 852	166 978		667 830
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 151 344	48 115		1 199 459
Installations générales agencements aménagements divers	497 935	20 222		518 156
Matériel de transport	485	309	167	628
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	505 375	16 337		521 712
TOTAL	2 155 139	84 983	167	2 239 955
TOTAL GENERAL	2 655 991	251 961	167	2 907 785

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	166 978				
Instal.techniques matériel outillage indus.	48 115				
Instal.générales agenc.aménag.divers	20 222				
Matériel de transport	309				
Matériel de bureau informatique mobilier	16 337				
TOTAL	84 983				
TOTAL GENERAL	251 961				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant net fin exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices		241 509	40 251	201 258

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	57 138	85 606			142 744
TOTAL	57 138	85 606			142 744

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Garanties données aux clients	68 544	96 479	68 544		96 479
Pertes de change	45 105	68 406	45 105		68 406
Autres provisions pour risques et charges	342 468		57 420		285 048
TOTAL	456 117	164 885	171 069		449 933

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	744 484				744 484
Sur autres immobilisations financières	300 771				300 771
Sur stocks et en cours	679 032	1 077 704	679 032		1 077 704
Sur comptes clients	84 407	11 000	58 500		36 907
Autres provisions pour dépréciation	44 436		44 436		
TOTAL	1 853 131	1 088 704	781 968		2 159 866
TOTAL GENERAL	2 366 386	1 339 195	953 037		2 752 543
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		1 196 403	806 076		
financières		57 186	45 105		
exceptionnelles		85 606	101 856		

Détail des autres provisions pour risques :

Litiges prud'homaux : 237 648 €

Litige Urssaf : 24 820 €

Autres litiges divers : 22 580 €

Total : 285 048 €

Provision - Garanties données aux clients :

Provision calculée sur la base d'une analyse historique et statistique des coûts supportés au titre du SAV.

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	1 289 897	1 289 897	
Autres immobilisations financières	350 339	350 339	
Clients douteux ou litigieux	36 908	36 908	
Autres créances clients	4 467 973	4 467 973	
Personnel et comptes rattachés	1 970	1 970	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	45 042	45 042	
Taxe sur la valeur ajoutée	210 874	210 874	
Divers état et autres collectivités publiques	6 655	6 655	
Groupe et associés	2 573 773	2 573 773	
Débiteurs divers	486 018	486 018	
Charges constatées d'avance	173 286	173 286	
TOTAL	9 642 736	9 642 736	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	262 203	262 203		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	4 034 963	463 852	2 344 444	1 226 667
Emprunts et dettes financières divers	7 806 627	0		7 806 627
Fournisseurs et comptes rattachés	4 716 771	4 716 771		
Personnel et comptes rattachés	412 124	412 124		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	326 926	326 926		
Autres impôts taxes et assimilés	41 163	41 163		
Autres dettes	52 285	52 285		
Produits constatés d'avance	3 558 719	3 558 719		
TOTAL	21 211 781	9 834 043	2 344 444	9 033 294
Emprunts souscrits en cours d'exercice	3 384 963			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	2 404 098			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres		
		Au début	Créés	Remboursés
ACTIONS	1.0000	11 622 862		11 622 862

Mouvements des capitaux propres :

Capitaux propres au 01/01/2019 : **30 043 487 €**

Affectation résultat 2018 :

Report à nouveau : + 1 041 741 €

Résultat 2019 : **5 403 604 €**

Dot. amort. dérogatoire : **85 606 €**

Capitaux propres au 31/12/2019 : **35 532 697 €**

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS DE COMMERCE			5 170 156	5 170 156	
MALI DE FUSION			1 189 119	1 189 119	
Total			6 359 275	6 359 275	

Nature de l'opération : Transmission universelle de Patrimoine réalisée le 31 décembre 2016.

Société bénéficiaire des apports (société absorbante) :

CONTROLE MESURE REGULATION GROUP

(anciennement FINANCIERE AMADEUS)

Technopole de Château Gombert - rue John Maynard Keynes - 13013 Marseille

SIRET : 49036634100025



ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Société apporteuse (société absorbée) : *CONTROLE MESURE REGULATION S.A.*

Technopole de Château Gombert - rue John Maynard Keynes - 13013 Marseille
SIRET : 39057388900032

Dépréciation Fonds commercial :

En cas d'indice de perte de valeur, le fonds de commerce est soumis à un test de dépréciation. Toute dépréciation éventuelle est déterminée en comparant la juste valeur à la valeur comptable. Si la juste valeur excède la valeur comptable, le fonds de commerce est considéré comme n'ayant subi aucune dépréciation. Dans le cas contraire, une charge au titre de dépréciation du fonds de commerce est constatée dans la mesure où la valeur comptable excède la juste valeur.

A la clôture de l'exercice 2019, le test a été réalisé par la méthode d'actualisation des flux nets (cash-flows) futurs de trésorerie. Aucun indice de perte de valeur n'a été détecté. Aucune dépréciation du fonds de commerce n'est à constater.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel informatique	Dégressif	5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Une provision pour dépréciation est éventuellement constituée lorsque leur valeur d'utilité est inférieure à leur valeur d'acquisition.

La valeur d'utilité se fonde sur l'actualisation des flux de trésorerie (cash-flow) futurs.

Sur l'exercice 2019, la comparaison de la valeur recouvrable avec la valeur comptable nous a conduit à maintenir nos dépréciations N-1 et ne constater aucune nouvelle dépréciation.

Enfin, en cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Matières premières et approvisionnements :

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Produits intermédiaires et finis :

Les stocks sont évalués au prix de revient.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Une provision pour dépréciation des stocks est égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Une provision est donc constatée lorsque cette facture est supérieure à l'autre terme énoncé.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Le fait génératrice de la comptabilisation des créances est la date de livraison pour les marchandises et la date de facturation pour les prestations.

Les créances et les dettes en devises figurent au bilan pour leur contrevaleur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des créances et des dettes en devises à ce dernier cours est porté au bilan en "écart de conversion".

Les pertes latentes de change non-compensées font l'objet d'une provision.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Disponibilités en devises

(PCG Art. 420-7 et 420-8)

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédent la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	34 019
Autres créances	482 755
Total	516 774

Détail des produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	34 019
Organismes sociaux Urssaf	24 820
Subventions à recevoir	106 000
Indemnité assurance à recevoir	345 280
CVAE à recevoir	6 655
Total	516 774

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 200
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	229 433
Dettes fiscales et sociales	611 559
Autres dettes	42 557
Total	886 750

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Détail des charges à payer

	Montant
Agios	3 200
Fourn. factures non parvenues	229 433
Prov. CET et charges sociales	117 060
Prov. CP et charges sociales	348 315
Intéressement	20 317
Primes et charges sociales	99 183
Charges fiscales à payer	26 685
Clients avoirs à établir	42 557
Total	886 750

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	173 286
Total	173 286

Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	3 558 719
Total	3 558 719

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Crédit-bail	87 588		
Locations	39 968		
Maintenance	11 988		
Assurance	3 189		
Documentation	3 556		
Honoraires/commissions	15 577		
Téléphone & internet	2 432		
Formations	8 988		
Total	173 286		

Détail des produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-189)

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Factures clients - produits non livrés	703 701		
Lease back			2 855 018
Total	703 701		2 855 018

Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères

(PCG Art. 946-66 et 947-76)

Nature des écarts	Montant actif	Différences compensées par une couverture de change	Provision pour perte de change	Montant passif
Immobilisations financières	1 879		1 879	11 972
Créances	25 874		25 874	9 462
Dettes financières	39 575		39 575	
Dettes d'exploitation	1 078		1 078	2 080
Total	68 406		68 406	23 514

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Créances rattachées à des participations		1 289 897	
Créances clients et comptes rattachés		1 982 990	
Emprunts et dettes financières diverses		7 806 627	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 787 608	

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	2 320 905
UK	2 403 511
AUTRES PAYS EUROPE	4 778 575
TUNISIE	1 680 370
USA	1 675 617
CHINE	1 368 156
INDE	632 873
AUTRES PAYS EXPORT	1 976 678
Total	16 836 685

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	43
Agents de maîtrise et techniciens	6
Employés	31
Total	80

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	451 736	7 392 088
Dont entreprises liées	16 855	7 286 006

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Résultat avant impôt :

	<i>Avant retraitements</i>	<i>Après retraitements</i>
Courant :	5 261 844 €	- 1 907 732 €
Exceptionnel :	- 13 366 €	- 340 219 €

Impôts :

	<i>Théorique</i>	<i>Compensation</i>	<i>Dû</i>
Courant :	-	-	-
Exceptionnel :	-	-	-

Résultat net :

Courant :	5 261 844 €
Eceptionnel :	- 13 366 €
Impôt intégration fiscale :	- €
Crédit impôt recherche :	153 526 €
Crédit impôt apprentissage :	1 600 €
Total :	5 403 604 €

Nous vous rappelons que la société C.M.R. GROUP fait partie du groupe fiscal FINANCIERE JUMBO (mère) et C.M.R. GROUP.

Modalités de répartition de la charge d'impôt du groupe fiscal entre ses membres :

Chaque société membre du groupe fiscal verse à la société mère, au titre de la contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés du groupe et quel que soit le montant effectif dudit impôt, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé son résultat et/ou sa plus-value nette à long terme de l'exercice si elle était imposable distinctement, déduction faite par conséquent de l'ensemble des droits à l'imputation dont les sociétés membres auraient bénéficié en l'absence d'intégration.

A la clôture d'un exercice déficitaire, les sociétés membres ne seront titulaires en raison de cette situation d'aucune créance sur la société mère, pas même dans le cas où cette dernière se sera constituée une créance sur le Trésor en optant pour le report en arrière du déficit d'ensemble.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 29 283 euros HT, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 29 283 € HT
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : néant

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		3 188 281
Donnés au profit de clients	555 281	
Nantissement fonds de commerce	2 633 000	
Total (1)		3 188 281

Engagements reçus

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9) ✓

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outilage	Autres	Total
Valeur d'origine		4 000 000			4 000 000
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs		753 837			753 837
- dotations de l'exercice		282 266			282 266
Total		1 036 103			1 036 103
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs		864 063			864 063
- exercice		345 691			345 691
Total		1 209 754			1 209 754
Redevances restant à payer					
- à un an au plus		308 834			308 834
- entre 1 et 5 ans		1 544 168			1 544 168
- à plus de 5 ans		772 084			772 084
Total		2 625 086			2 625 086

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

Convention collective Métallurgie (Bouches-du-Rhône) : JO 15-11-1991

Convention collective nationale Métallurgie (ingénieurs et cadres) : JO 29-05-1973

Accord nationaux Métallurgie (Ouvriers - ETAM - Ingénieurs et Cadres : Brochuer JO 3109)

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
55 à 65 ans	moins de 10 ans	27 060
50 à 55 ans	entre 10 et 15 ans	41 998
45 à 50 ans	entre 15 et 20 ans	21 798
35 à 45 ans	entre 20 et 30 ans	120 568
moins de 35 ans	plus de 30 ans	22 386
Engagement total		233 810

Hypothèses de calculs retenues

Méthode statistique :

"Probabilité de présence à l'âge de la retraite par tranche d'âge"

Salariés agés de moins de 35 ans : 5 %

Salariés agés entre 35 et 45 ans : 15 %

Salariés agés entre 45 et 50 ans : 25 %

Salariés agés entre 50 et 55 ans : 50 %

Salariés agés de plus de 55 ans : 75 %

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
FINANCIERE JUMBO	SAS	15 320 817	7 rue J. Maynard Keynes Château Gombert 13013 Marseille

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Société C.M.R. GROUP
13013 MARSEILLE

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus nette	Prêts et avances consentis et non remboursés	Résultat net du dernier exercice	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Caution et avais données par la société	Dividendes encaissés par la société	Observations
A. Renseignements détaillés										
- Filiales détenues à + de 50%										
- CMR HONG KONG	1 132 002	308 918	90.00	1 573 374	1 673 374				788 764	
- CMR TUNISIE	607 907	752 213	100.00	607 907	607 907				424 672	
- CMR AUTRONIC	25 565	5 531	100.00	158 933	3 901 349				3 559 027	520 513
- CMR FAR EAST LTD	1 415 888	2 110 018	99.99	2 367 979	2 367 979				26 449 496	3 009 919
- CMR UK LTD	344 903	3 840 235	100.00	370 180	370 180				8 413 522	668 698
- CMR USA LTD	385 545	1 500 751	100.00	135 322	150 000				1 396 350	112 611
- CMR PRODUCTS	101 895	101 895	75.00	99.99	99.99				553 109	27 586
- CMR INDIA	150 000	527 081	343 136	75.00	79 374				4 060 077	550 489
- CMR KOREA	105 832	905 974	50.00	3 556 035	3 556 035				388 999	102 885
- CMR COSTRONIC	619 853									
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
- GREENELEC	55 020	1 724 061	49.00	2 225 917	2 225 917					
B. Renseignements globaux										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Régul. diverses	47 085	771 800 000
- Lease back	326 964	775 000 000
- Cession actif	1 667	775 000 000
Total	375 716	
Charges exceptionnelles		
- Pénalités	111	671 200 000
- Dot. amort. dérogatoire	85 606	68 725 000
- Honoraires	157 760	671 800 000
- Ruptures conv°, transact°...	106 005	671 800 000
- Régul. commerciales	71 675	671 800 000
- Régul. diverses	25 345	671 800 000
Total	446 502	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Avantages en nature	5 920
Indemnité assurance	353 321
Total	359 241

COMPTES ANNUELS

Bilan

Compte de résultat

Annexe

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2019 12		Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement	1 399 674		1 399 674	1 014 446	385 228	37.97
	Concessions, brevets et droits similaires	1 223 658	667 830	555 829	415 596	140 233	33.74
	Fonds commercial (1)	6 359 275		6 359 275	6 359 275		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
ACTIF CIRCULANT	Installations techniques, matériel et outillage	1 320 118	1 199 459	120 659	91 769	28 890	31.48
	Autres immobilisations corporelles	1 240 095	1 040 496	199 599	148 058	51 542	34.81
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	30 692 573	1 045 255	29 647 318	23 461 452	6 185 866	26.37
	Créances rattachées à des participations	1 289 897		1 289 897	1 358 729	68 832	5.07
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
Comptes de Régularisation	Autres immobilisations financières	350 339		350 339	378 473	28 133	7.43
	Total II	43 875 629	3 953 040	39 922 590	33 227 797	6 694 793	20.15
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	6 894 594	667 082	6 227 512	5 041 358	1 186 154	23.53
	En-cours de production de biens	454 896		454 896	373 199	81 697	21.89
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis	1 597 203	410 622	1 186 581	1 784 407	597 826	33.50
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
Comptes de Régularisation	Clients et comptes rattachés	4 504 881	36 907	4 467 973	6 311 373	1 843 400	29.21
	Autres créances	3 324 332		3 324 332	2 597 470	726 863	27.98
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	1 191 091		1 191 091	1 760 351	569 260	32.34
	Charges constatées d'avance (3)	173 286		173 286	196 514	23 227	11.82
	Total III	18 140 283	1 114 611	17 025 671	18 064 671	1 039 000	5.75
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	201 258		201 258		201 258	
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)	68 406		68 406	45 105	23 301	51.66
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	62 285 576	5 067 651	57 217 925	51 337 573	5 880 352	11.45

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

1 640 236

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 11 622 862)	11 622 862	11 622 862		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	74 368	74 368		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	1 162 286	1 162 286		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	17 126 833	16 085 092	1 041 741	6.48
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	5 403 604	1 041 741	4 361 863	418.71
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement	142 744	57 138	85 606	149.82
	Provisions réglementées				
	Total I	35 532 697	30 043 487	5 489 210	18.27
PROVISIONS	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées		15 000	15 000	100.00
	Total II		15 000	15 000	100.00
DETTE (1)	Provisions pour risques	449 933	456 117	6 184	1.36
	Provisions pour charges				
	Total III	449 933	456 117	6 184	1.36
Comptes de Régularisation	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	4 037 717	3 058 013	979 705	32.04
	Concours bancaires courants	259 449	840 784	581 335	69.14
	Emprunts et dettes financières diverses	7 806 627	5 238 135	2 568 491	49.03
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 716 771	6 298 845	1 582 073	25.12
	Dettes fiscales et sociales	780 213	1 436 252	656 039	45.68
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	52 285	723 368	671 083	92.77
	Produits constatés d'avance (1)	3 558 719	3 181 982	376 737	11.84
	Total IV	21 211 781	20 777 379	434 402	2.09
	Ecarts de conversion passif (V)	23 514	45 591	22 077	48.42
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		57 217 925	51 337 573	5 880 352	11.45

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

9 834 043 18 127 379

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1
	France	Exportation	Total	31/12/2018 12	Euros
Produits d'exploitation (1)					
Ventes de marchandises	0-	313	313	10 688 256	10 687 943- 100.00-
Production vendue de biens	852 566	14 925 708	15 778 274	17 504 051	1 725 778- 9.86-
Production vendue de services	251 433	806 666	1 058 099	1 876 841	818 743- 43.62-
Chiffre d'affaires NET	1 103 998	15 732 687	16 836 685	30 069 149	13 232 463- 44.01-
Production stockée			380 644	377 334	3 310- 0.88-
Production immobilisée			385 228	557 374	172 146- 30.89-
Subventions d'exploitation			28 615	10 838	17 777- 164.03-
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 165 317	1 060 384	104 933- 9.90-
Autres produits			1 522 198	1 466 153	56 045- 3.82-
Total des Produits d'exploitation (I)			19 557 399	32 786 564	13 229 165- 40.35-
Charges d'exploitation (2)					
Achats de marchandises				7 863 601	7 863 601- 100.00-
Variation de stock (marchandises)				1 988 341	1 988 341- 100.00-
Achats de matières premières et autres approvisionnements			11 050 044	12 912 964	1 862 921- 14.43-
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			1 453 871	2 073 940	620 069- 29.90-
Autres achats et charges externes *			4 362 375	5 659 146	1 296 771- 22.91-
Impôts, taxes et versements assimilés			338 146	384 834	46 688- 12.13-
Salaires et traitements			3 176 961	3 962 740	785 779- 19.83-
Charges sociales			1 434 923	1 764 006	329 083- 18.66-
Dotations aux amortissements et dépréciations					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			292 212	151 466	140 746- 92.92-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			11 220		11 220
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			1 088 704	740 677	348 027- 46.99-
Dotations aux provisions			96 479	68 544	27 935- 40.75-
Autres charges			838 714	1 425 804	587 090- 41.18-
Total des Charges d'exploitation (II)			21 235 907	34 848 184	13 612 277- 39.06-
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 678 508	2 061 620	383 112- 18.58
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
	Euros	%		
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	7 286 006	3 991 004	3 295 002	82.56
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	45 105	1 133 095	1 087 989	96.02
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	60 977	15 469	45 507	294.18
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	7 392 088	5 139 568	2 252 520	43.83
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	57 186	180 428	123 242	68.31
Intérêts et charges assimilées (4)	207 967	311 338	103 371	33.20
Différences négatives de change	186 582	84 660	101 923	120.39
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		579 699	579 699	100.00
Total VI	451 736	1 156 125	704 390	60.93
2. Résultat financier (V-VI)	6 940 352	3 983 443	2 956 910	74.23
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	5 261 844	1 921 823	3 340 022	173.79
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	47 085	49 741	96 826	194.66
Produits exceptionnels sur opérations en capital	328 631	327 459	1 172	0.36
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	101 856	93 834	8 022	8.55
Total VII	477 572	371 552	106 020	28.53
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	405 332	469 187	63 855	13.61
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		900 000	900 000	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	85 606	99 380	13 774	13.86
Total VIII	490 938	1 468 567	977 629	66.57
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	13 366	1 097 015	1 083 649	98.78
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	155 126	216 933	61 807	28.49
Total des produits (I+III+V+VII)	27 427 058	38 297 683	10 870 625	28.38
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	22 023 454	37 255 942	15 232 488	40.89
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	5 403 604	1 041 741	4 361 863	418.71

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

73 463 48 750
345 691 346 214
21 357 38 252

Société C.M.R. GROUP

BP85 7 rue John Maynard Keynes
Technopôle Château Gombert
13013 MARSEILLE

ANNEXE DU 01/01/2019 AU 31/12/2019

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 57 217 924.99 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 16 836 685.11 Euros et dégageant un bénéfice de 5 403 604.12 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- En date du 23 janvier 2019, acquisition de 50% des titres de la société COSTRONIC pour 3.5 millions d'euros.
- En date du 20 mai 2019, acquisition de 49% des titres de la société GREENELEC pour 2.2 millions d'euros.
- En date du 19 mars 2019, refinancement de la dette senior pour 1 million d'euros, souscription d'une ligne de crédit pour 1 million d'euros et souscription d'une ligne de financement (crédit de croissance externe) à hauteur de 15.5 millions d'euros.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- le chiffre d'affaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL	1 014 446	385 228
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	7 275 723	307 210
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		1 243 113	77 006
Installations générales agencements aménagements divers		606 277	12 562
Matériel de transport		794	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		544 781	75 848
	TOTAL	2 394 965	165 415
Autres participations		25 865 436	6 185 866
Prêts, autres immobilisations financières		378 473	
	TOTAL	26 243 908	6 185 866
	TOTAL GENERAL	36 929 043	7 043 719

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL		1 399 674	1 399 674
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	0	7 582 933	7 582 933
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			1 320 118	1 320 118
Installations générales agencements aménagements divers			618 839	618 839
Matériel de transport		167	627	627
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			620 629	620 629
	TOTAL	167	2 560 213	2 560 213
Autres participations		68 832	0	31 982 469
Prêts, autres immobilisations financières		28 133	0	350 339
	TOTAL	96 965	1	32 332 809
	TOTAL GENERAL	96 965	167	43 875 629
				43 875 629

Les règlements comptables du CRC 2004-06 et 2002-10 en matière de comptabilisation des actifs et des amortissements ont été pris en considération.

Toutefois, compte tenu du caractère non significatif aucun retraitement n'a été opéré sur ces points. De même, les valeurs résiduelles théoriques n'ont pas été revalorisées.

Le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015 modifiant le règlement n°2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables relatif au Plan Comptable Général prévoit de nouvelles dispositions quant au traitement du mali technique de fusion pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016.

Nous rappelons que le mali de fusion - suite à la TUP réalisée au cours de l'exercice clos le 31/12/2016 - s'élevait à 15 876 k€.

Il avait été affecté aux actifs sous-jacents sur lesquels existaient des plus-values latentes, soit de la manière suivante :

- Fonds de commerce : 1 189 k€
- Titres de participation : 14 687 k€

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles		500 852	166 978		667 830
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		1 151 344	48 115		1 199 459
Installations générales agencements aménagements divers		497 935	20 222		518 156
Matériel de transport		485	309	167	628
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		505 375	16 337		521 712
	TOTAL	2 155 139	84 983	167	2 239 955
	TOTAL GENERAL	2 655 991	251 961	167	2 907 785

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	TOTAL	166 978			
Instal.techniques matériel outillage indus.	48 115				
Instal.générales agenc.aménag.divers	20 222				
Matériel de transport	309				
Matériel de bureau informatique mobilier	16 337				
	TOTAL	84 983			
	TOTAL GENERAL	251 961			

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant net fin exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices		241 509	40 251	201 258

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	57 138	85 606			142 744
TOTAL	57 138	85 606			142 744

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Garanties données aux clients	68 544	96 479	68 544		96 479
Pertes de change	45 105	68 406	45 105		68 406
Autres provisions pour risques et charges	342 468		57 420		285 048
TOTAL	456 117	164 885	171 069		449 933

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	744 484				744 484
Sur autres immobilisations financières	300 771				300 771
Sur stocks et en cours	679 032	1 077 704	679 032		1 077 704
Sur comptes clients	84 407	11 000	58 500		36 907
Autres provisions pour dépréciation	44 436		44 436		
TOTAL	1 853 131	1 088 704	781 968		2 159 866
TOTAL GENERAL	2 366 386	1 339 195	953 037		2 752 543
Dont dotations et reprises					
d'exploitation		1 196 403	806 076		
financières		57 186	45 105		
exceptionnelles		85 606	101 856		

Détail des autres provisions pour risques :

Litiges prud'homaux : 237 648 €

Litige Urssaf : 24 820 €

Autres litiges divers : 22 580 €

Total : 285 048 €

Provision - Garanties données aux clients :

Provision calculée sur la base d'une analyse historique et statistique des coûts supportés au titre du SAV.

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	1 289 897	1 289 897	
Autres immobilisations financières	350 339	350 339	
Clients douteux ou litigieux	36 908	36 908	
Autres créances clients	4 467 973	4 467 973	
Personnel et comptes rattachés	1 970	1 970	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	45 042	45 042	
Taxe sur la valeur ajoutée	210 874	210 874	
Divers état et autres collectivités publiques	6 655	6 655	
Groupe et associés	2 573 773	2 573 773	
Débiteurs divers	486 018	486 018	
Charges constatées d'avance	173 286	173 286	
TOTAL	9 642 736	9 642 736	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	262 203	262 203		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	4 034 963	463 852	2 344 444	1 226 667
Emprunts et dettes financières divers	7 806 627	0		7 806 627
Fournisseurs et comptes rattachés	4 716 771	4 716 771		
Personnel et comptes rattachés	412 124	412 124		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	326 926	326 926		
Autres impôts taxes et assimilés	41 163	41 163		
Autres dettes	52 285	52 285		
Produits constatés d'avance	3 558 719	3 558 719		
TOTAL	21 211 781	9 834 043	2 344 444	9 033 294
Emprunts souscrits en cours d'exercice	3 384 963			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	2 404 098			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	1.0000	11 622 862			11 622 862

Mouvements des capitaux propres :

Capitaux propres au 01/01/2019 : **30 043 487 €**

Affectation résultat 2018 :

Report à nouveau : + 1 041 741 €

Résultat 2019 : **5 403 604 €**

Dot. amort. dérogatoire : **85 606 €**

Capitaux propres au 31/12/2019 : **35 532 697 €**

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS DE COMMERCE			5 170 156	5 170 156	
MALI DE FUSION			1 189 119	1 189 119	
Total			6 359 275	6 359 275	

Nature de l'opération : Transmission universelle de Patrimoine réalisée le 31 décembre 2016.

Société bénéficiaire des apports (société absorbante) :

CONTROLE MESURE REGULATION GROUP

(anciennement FINANCIERE AMADEUS)

Technopole de Château Gombert - rue John Maynard Keynes - 13013 Marseille

SIRET : 49036634100025

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Société apporteuse (société absorbée) :
CONTROLE MESURE REGULATION S.A.

Technopole de Château Gombert - rue John Maynard Keynes - 13013 Marseille
SIRET : 39057388900032

Dépréciation Fonds commercial :

En cas d'indice de perte de valeur, le fonds de commerce est soumis à un test de dépréciation. Toute dépréciation éventuelle est déterminée en comparant la juste valeur à la valeur comptable. Si la juste valeur excède la valeur comptable, le fonds de commerce est considéré comme n'ayant subi aucune dépréciation. Dans le cas contraire, une charge au titre de dépréciation du fonds de commerce est constatée dans la mesure où la valeur comptable excède la juste valeur.

A la clôture de l'exercice 2019, le test a été réalisé par la méthode d'actualisation des flux nets (cash-flows) futurs de trésorerie. Aucun indice de perte de valeur n'a été détecté. Aucune dépréciation du fonds de commerce n'est à constater.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel informatique	Degréssif	5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Une provision pour dépréciation est éventuellement constituée lorsque leur valeur d'utilité est inférieure à leur valeur d'acquisition.

La valeur d'utilité se fonde sur l'actualisation des flux de trésorerie (cash-flow) futurs.

Sur l'exercice 2019, la comparaison de la valeur recouvrable avec la valeur comptable nous a conduit à maintenir nos dépréciations N-1 et ne constater aucune nouvelle dépréciation.

Enfin, en cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Matières premières et approvisionnements :

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Produits intermédiaires et finis :

Les stocks sont évalués au prix de revient.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Une provision pour dépréciation des stocks est égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Une provision est donc constatée lorsque cette facture est supérieure à l'autre terme énoncé.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Le fait génératrice de la comptabilisation des créances est la date de livraison pour les marchandises et la date de facturation pour les prestations.

Les créances et les dettes en devises figurent au bilan pour leur contrevaleur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des créances et des dettes en devises à ce dernier cours est porté au bilan en "écart de conversion".

Les pertes latentes de change non-compensées font l'objet d'une provision.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Dépréciation des valeurs mobilières

(PCG Art.831-2/3)

Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Disponibilités en devises

(PCG Art. 420-7 et 420-8)

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en Euros sur la base du dernier cours de change précédent la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion ont été directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	34 019
Autres créances	482 755
Total	516 774

Détail des produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	34 019
Organismes sociaux Urssaf	24 820
Subventions à recevoir	106 000
Indemnité assurance à recevoir	345 280
CVAE à recevoir	6 655
Total	516 774

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 200
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	229 433
Dettes fiscales et sociales	611 559
Autres dettes	42 557
Total	886 750

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Détail des charges à payer

	Montant
Agios	3 200
Fourn. factures non parvenues	229 433
Prov. CET et charges sociales	117 060
Prov. CP et charges sociales	348 315
Intéressement	20 317
Primes et charges sociales	99 183
Charges fiscales à payer	26 685
Clients avoirs à établir	42 557
Total	886 750

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	173 286
Total	173 286
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	3 558 719
Total	3 558 719

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Crédit-bail	87 588		
Locations	39 968		
Maintenance	11 988		
Assurance	3 189		
Documentation	3 556		
Honoraires/commissions	15 577		
Téléphone & internet	2 432		
Formations	8 988		
Total	173 286		

Détail des produits constatés d'avance

(Code du Commerce Art. R 123-189)

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Factures clients - produits non livrés	703 701		
Lease back			2 855 018
Total	703 701		2 855 018

Ecart de conversion sur créances et dettes en monnaies étrangères

(PCG Art. 946-66 et 947-76)

Nature des écarts	Montant actif	Différences compensées par une couverture de change	Provision pour perte de change	Montant passif
Immobilisations financières	1 879		1 879	11 972
Créances	25 874		25 874	9 462
Dettes financières	39 575		39 575	
Dettes d'exploitation	1 078		1 078	2 080
Total	68 406		68 406	23 514

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises liées		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
		avec lesquelles la société a un lien de participation	
Créances rattachées à des participations		1 289 897	
Créances clients et comptes rattachés		1 982 990	
Emprunts et dettes financières diverses		7 806 627	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 787 608	

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	2 320 905
UK	2 403 511
AUTRES PAYS EUROPE	4 778 575
TUNISIE	1 680 370
USA	1 675 617
CHINE	1 368 156
INDE	632 873
AUTRES PAYS EXPORT	1 976 678
Total	16 836 685

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	43
Agents de maîtrise et techniciens	6
Employés	31
Total	80

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	451 736	7 392 088
Dont entreprises liées	16 855	7 286 006

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Résultat avant impôt :

	<i>Avant retraitements</i>	<i>Après retraitements</i>
Courant :	5 261 844 €	- 1 907 732 €
Exceptionnel :	- 13 366 €	- 340 219 €

Impôts :

	<i>Théorique</i>	<i>Compensation</i>	<i>Dû</i>
Courant :	-	-	-
Exceptionnel :	-	-	-

Résultat net :

Courant :	5 261 844 €
Exceptionnel :	- 13 366 €
Impôt intégration fiscale :	- €
Crédit impôt recherche :	153 526 €
Crédit impôt apprentissage :	1 600 €
Total :	5 403 604 €

Nous vous rappelons que la société C.M.R. GROUP fait partie du groupe fiscal FINANCIERE JUMBO (mère) et C.M.R. GROUP.

Modalités de répartition de la charge d'impôt du groupe fiscal entre ses membres :

Chaque société membre du groupe fiscal verse à la société mère, au titre de la contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés du groupe et quel que soit le montant effectif dudit impôt, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé son résultat et/ou sa plus-value nette à long terme de l'exercice si elle était imposable distinctement, déduction faite par conséquent de l'ensemble des droits à l'imputation dont les sociétés membres auraient bénéficié en l'absence d'intégration.

A la clôture d'un exercice déficitaire, les sociétés membres ne seront titulaires en raison de cette situation d'aucune créance sur la société mère, pas même dans le cas où cette dernière se sera constituée une créance sur le Trésor en optant pour le report en arrière du déficit d'ensemble.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 29 283 euros HT, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 29 283 € HT
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : néant

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		3 188 281
Donnés au profit de clients	555 281	
Nantissement fonds de commerce	2 633 000	
Total (1)		3 188 281

Engagements reçus

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal. Matériel et Outilage	Autres	Total
Valeur d'origine		4 000 000			4 000 000
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs		753 837			753 837
- dotations de l'exercice		282 266			282 266
Total		1 036 103			1 036 103
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs		864 063			864 063
- exercice		345 691			345 691
Total		1 209 754			1 209 754
Redevances restant à payer					
- à un an au plus		308 834			308 834
- entre 1 et 5 ans		1 544 168			1 544 168
- à plus de 5 ans		772 084			772 084
Total		2 625 086			2 625 086

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

Convention collective Métallurgie (Bouches-du-Rhône) : JO 15-11-1991

Convention collective nationale Métallurgie (ingénieurs et cadres) : JO 29-05-1973

Accord nationaux Métallurgie (Ouvriers - ETAM - Ingénieurs et Cadres : Brochuer JO 3109)

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
55 à 65 ans	moins de 10 ans	27 060
50 à 55 ans	entre 10 et 15 ans	41 998
45 à 50 ans	entre 15 et 20 ans	21 798
35 à 45 ans	entre 20 et 30 ans	120 568
moins de 35 ans	plus de 30 ans	22 386
Engagement total		233 810

Hypothèses de calculs retenues

Méthode statistique :

"Probabilité de présence à l'âge de la retraite par tranche d'âge"

Salariés agés de moins de 35 ans : 5 %

Salariés agés entre 35 et 45 ans : 15 %

Salariés agés entre 45 et 50 ans : 25 %

Salariés agés entre 50 et 55 ans : 50 %

Salariés agés de plus de 55 ans : 75 %

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
FINANCIERE JUMBO	SAS	15 320 817	7 rue J. Maynard Keynes Château Gombert 13013 Marseille

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Société C.M.R. GROUP
13013 MARSEILLE

Page : 17

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non remboursés	Caution et avais donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société	Observations
				brute	nette						
A. Renseignements détaillés											
- Filiales détenues à + de 50%											
- CMR HONG KONG	1 132 002	308 918	90,00	1 573 374	1 673 374				788 764		
- CMR TUNISIE	607 907	752 213	100,00	607 907	607 907			2 814 389	424 572		
- CMR AUTRONIC	25 565	5 531	100,00	158 933							
- CMR FAR EAST LTD	1 415 888	2 110 018	99,99	3 901 349	3 901 349			3 559 027	520 513		
- CMR UK LTD	344 903	3 840 235	100,00	2 367 979	2 367 979			26 449 496	3 009 919		
- CMR USA LTD	385 545	1 500 751	100,00	370 180	370 180			8 413 522	668 698		
- CMR PRODUCTS	101 895	101 895	75,00	135 322							
- CMR INDIA	150 000	527 081	99,99	150 000	150 000			1 396 350	112 611		
- CMR KOREA	105 832	343 136	75,00	79 374	79 374			553 109	27 586		
- CMR COSTRONIC	619 853	905 974	50,00	3 556 035	3 556 035			4 060 077	550 489		
- Participations détenues entre 10 et 50 %											
- GREENELEC	55 020	1 724 061	49,00	2 225 917	2 225 917			388 999	102 885		
B. Renseignements globaux											
- Filiales non reprises en A											
- Participations non reprises en A											

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Régul. diverses	47 085	77180000
- Lease back	326 964	77500000
- Cession actif	1 667	77500000
Total	375 716	
Charges exceptionnelles		
- Pénalités	111	67120000
- Dot. amort. dérogatoire	85 606	68725000
- Honoraires	157 760	67180000
- Ruptures conv°, transact°...	106 005	67180000
- Régul. commerciales	71 675	67180000
- Régul. diverses	25 345	67180000
Total	446 502	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Avantages en nature	5 920
Indemnité assurance	353 321
Total	359 241

CMR GROUP

Société par Actions Simplifiée au capital de 11 622 862 Euros
Siège social : Technopôle de Château Gombert
7 Rue John Maynard Keynes 13013 MARSEILLE

490 366 341 RCS MARSEILLE

---000---

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2019 SOUMISE A LA DECISION
DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 24 JUILLET 2020

L'Associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019 de +5 403 604€ de la manière suivante :

Origine :

Résultat de l'exercice	+ 5 403 604 €

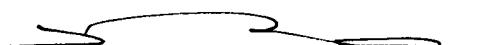
Total	+ 5 403 604 €

Affectation :

Au compte « Report à Nouveau »	+ 5 403 604 €
Distribution de dividendes	+ 0 €

Total	+ 5 403 604 €
Total	+ 1 041 741 €

Résolution adoptée par l'Associé Unique



**L'Associée Unique
La SAS FINANCIERE JUMBO
Représentée par son Président M. Yves BARRAQUAND**

CMR GROUP

Société par Actions Simplifiée au capital de 11 622 862 Euros
Siège social : Technopôle de Château Gombert
7 Rue John Maynard Keynes 13013 MARSEILLE

490 366 341 RCS MARSEILLE

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT **SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux dispositions légales et statutaires, pour vous rendre compte des résultats de notre gestion pendant l'exercice clos le 31 décembre 2019 et soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Il vous sera donné, par ailleurs, lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels.

Tous les documents, comptes, rapports ou autres écrits et renseignements s'y rapportant vous ont été communiqués ou mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions statutaires.

Nous vous précisons que la présentation des comptes annuels, ainsi que les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice, n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

I - ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DE SES FILIALES

Au cours de cet exercice, le chiffre d'affaires de CMR GROUP s'est élevé à 16 836 685 € contre un chiffre d'affaires de 30 069 149 € en 2018 La réduction du chiffre d'affaires provient principalement d'un moindre volume de ventes inter compagnies dans le contexte de la fusion opérée en 2018 entre CMR Group et sa filiale CMR Logistics CPC, et pour une moindre part d'un niveau de ventes plus faible auprès des clients Engines Instrumentation dans un contexte de marché baissier (notamment marine pour le principal client de CMR Group Wärtsilä),

Le résultat net s'établit à + 5 403 604 € contre + 1 041 741 € pour l'exercice précédent, du fait de l'augmentation des remontées de dividendes des filiales de CMR Group.

Activité en matière de recherche et développement

L'activité du groupe en matière de recherche et développement demeure soutenue. CMR Suzhou a notamment obtenu le statut de société de haute technologie (High Tech Entreprise Certification), ouvrant droit dès l'exercice 2019 à une bonification de son taux d'imposition.

Le compte de résultat de la société CMR GROUP se présente de la manière suivante :

Le chiffre d'affaires HT s'est élevé à **16 836 685 €**

Les autres produits sont représentés par :

des produits d'exploitation pour	19 557 399 €
des produits financiers pour	7 392 088 €
des produits exceptionnels pour	477 572 €
Total des produits	27 427 059 €

Les charges de l'exercice s'établissent comme suit :

Charges d'exploitation	21 235 907 €
Charges financières	451 736 €
Charges exceptionnelles	490 938 €
Impôts sur les bénéfices	- 155 126 €
Participation des salariés aux résultats de l'Entreprise	0 €
Total des charges	22 023 455 €

Le bénéfice net s'établit à **5 403 604 €**

A la clôture de l'exercice, les capitaux propres s'élèvent à 35 532 697 €.

➤ LES FILIALES

CMR UK (détenue à 100% par CMR GROUP)

Le chiffre d'affaires réalisé en 2019 s'est élevé à 26 449 496 € contre 37 207 265 € pour l'exercice précédent, du fait de la forte réduction des ventes de Cummins en direction du secteur pétrolier et gazier de schiste américain.

Le résultat net s'établit à 3 009 919 € contre 6 538 615 € pour l'exercice précédent.

CMR Far East (détenue à 99.99% par CMR GROUP)

Le chiffre d'affaires réalisé en 2019 s'est élevé à 3 559 027 € contre 1 675 449 € pour l'exercice précédent, du fait de la reprise d'activité Offshore.

Le résultat net s'établit à - 520 513 € contre - 1 410 139 € pour l'exercice précédent.

CMR Tunisie (détenue à 100% par CMR GROUP)

Le chiffre d'affaires réalisé en 2019 s'est élevé à 2 814 389 € contre 3 590 036 € pour l'exercice précédent. L'évolution est en rapport avec l'évolution globale de la production pour l'activité Engines Instrumentations.

Le résultat net s'établit à -424 672 € contre 75 072 € pour l'exercice précédent.

CMR USA (détenue à 100% par CMR GROUP)

Le chiffre d'affaires réalisé en 2019 s'est élevé à 8 413 522 € contre 7 091 183 € pour l'exercice précédent, du fait de la prise de part de marché auprès de clients historiques sur le marché américain.

Le résultat net s'établit à 668 698 € contre 61 706 € pour l'exercice précédent.

CMR Product (détenue à 75% par CMR GROUP)

Le chiffre d'affaires réalisé en 2019 s'est élevé à 0 € contre 0 € pour l'exercice précédent. La société est en cours de liquidation et n'a plus d'activité.

Le résultat net s'établit à 0 € contre 0 € pour l'exercice précédent.

CMR HONG KONG (détenue à 90% par CMR GROUP)

Le chiffre d'affaires réalisé en 2019 s'est élevé à 0 € contre 0 € pour l'exercice précédent. La société est une holding qui détient les titres de CMR Suzhou. Elle n'a pas d'activité commerciale.

Le résultat net s'établit à 788 764 € contre – 559 € pour l'exercice précédent.

CMR INDIA (détenue à 99.99% par CMR GROUP)

Le chiffre d'affaires réalisé en 2019 s'est élevé à 1 396 350 € contre 1 068 910 € pour l'exercice précédent, du fait d'une augmentation des ventes auprès de son principal client externe, Cummins India.

Le résultat net s'établit à 112 611 € contre 145 258 € pour l'exercice précédent.

CMR SUZHOU (détenue à 100 % par CMR HONK KONG)

Le chiffre d'affaires réalisé en 2019 s'est élevé à 8 712 426 € contre 11 527 485 € pour l'exercice précédent, du fait d'une baisse de la production pour CMR UK, elle-même motivée par les moindres ventes réalisées auprès de son client Cummins.

Le résultat net s'établit à 752 599 € contre 2 096 109 € pour l'exercice précédent.

CMR KOREA (détenue à 75 % par CMR GROUP)

Le chiffre d'affaires réalisé en 2019 s'est élevé à 553 109 € contre 628 856 € pour l'exercice précédent, du fait d'une réduction des ventes à son principal client Hyundai Heavy Industries.

Le résultat net s'établit à 27 586 € contre 16 710 € pour l'exercice précédent.

CMR PHILIPPINES (détenue à 60 % par CMR FAR EAST)

Le chiffre d'affaires réalisé en 2019 s'est élevé à 2 477 602 € contre 1 778 203 € pour l'exercice précédent, du fait des efforts commerciaux de diversification de l'offre de services vers les secteurs du rétrofit des moteurs diesels, de la maintenance prédictive et de la production d'énergie solaire.

Le résultat net s'établit à 87 396 € contre 60 391 € pour l'exercice précédent.

CMR THAILAND (détenue à 75 % par CMR FAR EAST)

Le chiffre d'affaires réalisé en 2019 s'est élevé à 7 387 € contre 25 140 € pour l'exercice précédent. La société n'a plus d'activité commerciale.

Le résultat net s'établit à – 4 148 € contre 5 016 € pour l'exercice précédent.

COSTRONIC (détenue à 50 % par C.M.R. GROUP)

Le chiffre d'affaires réalisé en 2019 s'est élevé à 4 060 077 €.

Le résultat net s'établit à 550 489 €. Cette société a été intégrée pour la première fois en 2019, suite à son acquisition par CMR Group en janvier 2019.

GREENELEC France (détenue à 49 % par C.M.R. GROUP)

La participation de CMR Group est minoritaire au capital de GreenElec. De fait, le chiffre d'affaires réalisé par la société n'est pas pris en compte dans le compte de résultat consolidé du groupe. Seule la quote-part de résultat net de l'entreprise et de sa filiale est intégrée au compte de résultat consolidé du groupe.

II – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS

- En date du 23 janvier 2019, acquisition de 50% des titres de la société COSTRONIC pour 3.5 millions d'euros.
- En date du 20 mai 2019, acquisition de 49% des titres de la société GREENELEC pour 2.2 millions d'euros.
- En date du 19 mars 2019, refinancement de la dette senior pour 1 million d'euros, souscription d'une ligne de crédit pour 1 million d'euros et souscription d'une ligne de financement (crédit de croissance externe) à hauteur de 15.5 millions d'euros.

III – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE ET PERSPECTIVES 2020

Les activités de CMR Group et de ses filiales ont été affectées par la crise sanitaire mondiale du COVID-19 survenue lors du premier semestre 2020. Des mesures ont été prises dans les différentes entités, fonction de la situation propre à chaque pays. La société a sollicité des Prêts Garantis par l'Etat (pour un montant total de 4.2 MEUR). Compte tenu du caractère encore récent de la pandémie et de la constante évolution des mesures annoncées par les gouvernements, la société ne peut mesurer les effets de la crise actuelle sur les comptes de l'exercice en cours. A la date d'arrêté des comptes, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Les états financiers de la société ont ainsi été préparés sur la base de la continuité d'exploitation.

Perspectives : l'objectif pour l'exercice 2020, tel qu'il était inscrit dans les objectifs budgétaires était une poursuite du développement du groupe porté principalement par l'activité Control Solutions, le redressement de la rentabilité opérationnelle de l'activité Offshore et la diversification des revenus provenant de l'activité Engines Instrumentations dans un contexte global de stabilité des ventes par rapport à 2019. Sans que soit remise en cause la continuité des activités du Groupe, l'impact de la crise

sanitaire mondiale exceptionnelle nous conduit à revoir ses ambitions de croissance à la baisse pour l'année 2020.

IV - PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels au 31 Décembre 2019 que nous soumettons à votre approbation ont été établis en conformité avec les règles de présentation et les méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent

V - AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice de la manière suivante :

Origine :

Résultat de l'exercice	+ 5 403 604 €
<hr/>	
Total	+ 5 403 604 €

Affectation :

Au compte « Report à Nouveau »	+ 5 403 604 €
Distribution de dividendes	+ 0 €
<hr/>	
Total	+ 5 403 604 €

A l'issue de cette affectation, le montant des capitaux propres sera de 35 532 697 € contre 30 043 487 € à l'issue de l'exercice 2018.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUÉS

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il n'y a pas eu lieu à distribution de dividendes au cours des 3 précédents exercices.

VI - DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 2 861 €, correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement visés à l'article 39-4 du CGI, et que l'impôt sur les Sociétés au taux de base acquitté à ce titre s'est élevé à 801 €.

VII - FILIALES ET PARTICIPATIONS

Nous vous avons précédemment exposé l'activité des filiales.

Prise de participation sur l'exercice :

- ⇒ En date du 23 janvier 2019, acquisition de 50% des titres de la société COSTRONIC pour 3.5 millions d'euros.
- ⇒ En date du 20 mai 2019, acquisition de 49% des titres de la société GREENELEC pour 2.2 millions d'euros.

VIII – MANDATS DU PRESIDENT

Aucun mandat n'arrive à expiration.

IX – MANDATS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES TITULAIRE ET SUPPLEANT

Aucun mandat n'arrive à expiration

X – CONVENTIONS REGLEMENTEES

Les conventions réglementées visées à l'article L 227-10 sont les suivantes :

- Des avances financières rémunérées ont été consenties à la filiale CMR USA LLC. Au 31 décembre 2019, le solde de ces avances s'élève à 23 386 €. Sur l'exercice 2019, les intérêts perçus par la société CMR GROUP se sont élevés à 603 €.
- Des avances financières rémunérées ont été consenties à la filiale CMR TUNISIE ont été autorisées par les conseils de surveillance du 25 octobre 2002 et du 29 mars 2006. Au 31 décembre 2019, le solde de ces avances s'élève à 934 342 € et sur l'exercice 2019, les intérêts perçus par la société CMR GROUP se sont élevés à 14 008 €.
- Des avances financières rémunérées ont été consenties entre la société CMR GROUP et la société CMR KOREA. Au 31 décembre 2019, le solde des avances dû par la société CMR KOREA s'élève à 298 421 €. Sur l'exercice 2019, les intérêts perçus par la société CMR GROUP se sont élevés à 1 250 €
- Des avances financières rémunérées ont été consenties entre la société CMR GROUP et la société CMR INDIA. Au 31 décembre 2019, le solde des avances dû par la société CMR INDIA s'élève à 33 748 €. Sur l'exercice 2019, les intérêts perçus par la société CMR GROUP se sont élevés à 1 080 €.
- Une caution bancaire a été accordée au profit de la filiale CMR FAR EAST pour un montant maximum de 10 000 000 Sing\$ et autorisée par le Conseil de surveillance du 20 septembre 2005.
- Des avances financières rémunérées ont été consenties par la société FINANCIERE JUMBO à CMR GROUP sur l'exercice 2014. Au 31 décembre 2019 le solde des avances dues par CMR GROUP à FINANCIERE JUMBO s'élève à 6 770 754 € et aucune rémunération sur l'exercice.

- Des avances financières rémunérées ont été consenties par la société CMR SUZHOU à CMR GROUP. Au 31 décembre 2019 le solde des avances dues par CMR GROUP à CMR SUZHOU s'élève à 500 000 € et la charge d'intérêts s'est élevée à 5 000 €.
- Des avances financières rémunérées ont été consenties par la filiale CMR Far East à CMR GROUP. Au 31 décembre 2019, le solde des avances dues par CMR GROUP à CMR Far East s'élève à 535 872 € et la charge d'intérêts s'est élevée à 11 855 €.
- Une convention de prestation et d'assistance a été conclue le 1er avril 2011 avec la société FINANCIERE JUMBO. Sur l'exercice 2019, le montant des honoraires enregistré en charge par la société CMR GROUP s'est élevé à 725 764 €.
- Notre société a opté, à compter du 1er janvier 2012, pour le régime d'intégration fiscale prévue pour les groupes de sociétés, tel que défini par l'article 223 A du CGI et suivant du Code général des impôts. Une convention d'intégration fiscale a été conclue entre les sociétés FINANCIERE JUMBO (mère) et CMR GROUP.

L'ensemble des autres opérations intervenant entre la société CMR GROUP et les sociétés du groupe correspondent à des conventions courantes conclues à des conditions normales.

XI – DELAIS DE PAIEMENT

En application de l'article L 441-6-1 du Code de commerce, nous vous présentons dans le tableau ci-dessous les éléments suivants :

- Pour les fournisseurs, le nombre et le montant total des factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu ; ce montant est ventilé par tranche de retard et rapporté en pourcentage au montant total des achats de l'exercice.
- Pour les clients, le nombre et le montant total des factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu ; ce montant est ventilé par tranche de retard et rapporté en pourcentage au chiffre d'affaires de l'exercice.

	Article D. 441 I.-1° : Factures <i>recues</i> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I.-2° : Factures <i>émises</i> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total
						(1 jour et plus)						(1 jour et plus)

(A) Tranches de retard de paiement

Nombre de factures concernées	655						2 162	1000				926
Montant total des factures concernées TTC	1462771	2255374	872706	378977	1329018	4836075	3320901	2077080	674548	219065	104187	3074880
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice TTC	6,15%	6,33%	1,34%	1,78%	8,37%	17,82%						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice TTC							12,57%	5,63%	1,16%	1,21%	3,41%	11,40%

(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées

Nombre des factures exclues		0			0	
Montant total des factures exclues TTC		0			0	

(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)

Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	<input checked="" type="checkbox"/> Délais contractuels : (préciser)	<input checked="" type="checkbox"/> Délais contractuels : (préciser)
	<input checked="" type="checkbox"/> Délais légaux :	<input checked="" type="checkbox"/> Délais légaux :

XII - CONTROLE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Nous allons vous donner lecture :

- ✓ du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes sociaux

*
* *
*

Vous trouverez en annexe au présent rapport :

- Le texte des résolutions proposées

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read "LE PRESIDENT". It consists of a stylized, cursive "L" followed by a more formal, blocky "E" and "PRESIDENT". A horizontal line extends from the end of the signature.

EXEMPLAIRE DESTINÉ
AU GREFFE

CMR GROUP

Société par actions simplifiée

Technopôle de Château Gombert

7 rue John Maynard Keynes

13013 Marseille

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

CMR GROUP

Société par actions simplifiée

Technopôle de Château Gombert

7 rue John Maynard Keynes

13013 Marseille

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'associé unique de la société CMR GROUP

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CMR GROUP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président le 29 mai 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Deloitte.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-dessus. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Deloitte.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président arrêté le 30 juin 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle,][aux aliénations d'actions effectuées en application des articles L.233-29 et L.233-30 du code de commerce, vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marseille, le 24 juin 2020

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Anne-Marie MARTINI